IDEV

Évaluation indépendante du développement
Banque africaine de développement

*De l'**expérience** à la **connaissance**...*
*De la **connaissance** à l'**action**...*
*De l'**action** à l'**impact***



Bénin : Évaluation de la stratégie et du programme pays de la BAD (2012–2021)

Résumé analytique

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Mai 2022

Une **évaluation de stratégie pays** IDEV

Les différents produits qui servent à atteindre les objectifs stratégiques de l'évaluation indépendante



Résumé analytique

Introduction

Le présent rapport de synthèse présente les constatations, les enseignements et les recommandations clés de l'évaluation des stratégies et programmes pays du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD ou la Banque) au Bénin sur la période 2012–2021. Au cours de cette période, la Banque a élaboré deux documents de stratégie pays (DSP), le DSP 2012–2016 et le DSP 2017–2021. Ils s'articulent autour de trois piliers : le renforcement des infrastructures de soutien à la compétitivité et à l'intégration régionale, la promotion de la bonne gouvernance, et le développement des chaînes de valeurs agricoles et de l'agro-industrie. Le portefeuille de la Banque couvre 31 projets, dont (22 approuvés entre 2012 et 2021, et neuf approuvés avant 2012 mais clôturés au cours de la période sous revue), pour un montant total de 688,13 millions d'unités de compte (980.08 millions d'USD en août 2021). Le portefeuille a couvert le secteur des infrastructures : transports (39 % des approbations), énergie (19 %) et eau et assainissement (13 %), et les secteurs de l'agriculture (19 %) et de la gouvernance (10 %).

L'évaluation vise, d'une part, à analyser la performance des interventions de la Banque au Bénin et leur contribution aux résultats de développement du pays et, d'autre part, à tirer les Enseignements de l'expérience de la Banque afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des futurs stratégies et programmes de la Banque au Bénin.

Méthodologie

L'évaluation est basée sur une théorie du changement sous-tendant les stratégies d'assistance de la Banque au cours de la période sous revue. Elle a appliqué les critères d'évaluation internationaux qui mettent l'accent principalement sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions de la Banque. Une échelle de notation à quatre niveaux[1] a servi à juger chacun de ces critères d'évaluation. Les données nécessaires aux analyses ont été collectées selon les approches suivantes : i) une revue documentaire des documents clés de projets et de stratégies ; ii) une revue du portefeuille ; iii) des entretiens avec les principaux acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et programmes de la Banque au Bénin ; et iv) des visites de sites des projets d'infrastructures routières, agricoles, d'assainissement et d'alimentation en eau.

En raison des restrictions de déplacement liées à la COVID-19, la plupart des entretiens ont été mené via des plateformes virtuelles. En outre, l'évaluation a été confrontée à : (i) l'évolution du contexte national marqué par l'élection présidentielle de 2021 ; (ii) la disponibilité et la qualité des données, liées notamment à la faiblesse du système statistique du Bénin ; (iii) le changement de régime (entre les deux DSP) ayant entraîné une déperdition de la mémoire institutionnelle ; et (iv) le roulement fréquent de personnel (à la BAD et dans les ministères).

1 Les notes de l'échelle à quatre niveaux sont les suivantes : 1 – insatisfaisant, 2 – partiellement insatisfaisant, 3 – satisfaisant, 4 – très satisfaisant. Voir l'annexe 2 du rapport de synthèse de l'évaluation pour davantage de détails.

Principaux constats

Pertinence

La pertinence des stratégies et programmes de la Banque sur la période sous revue a été jugée satisfaisante. Les DSP de la Banque sur la période d'évaluation ont été globalement alignés sur les politiques et stratégies nationales, notamment la vision « Bénin 2025 » et sur ses déclinaisons opérationnelles que sont les Orientations stratégiques de développement du Bénin (2011–2015), la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP III-2011–2015), le Programme d'actions du Gouvernement (PAG 2016–2021), et le Plan national de développement (PND 2018–2025). En focalisant ses interventions sur l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des infrastructures de soutien à la compétitivité et à l'intégration régionale, et le développement des chaînes de valeurs agricoles et de l'agro-industrie, la Banque a répondu aux priorités et aux défis de développement du Bénin. De plus, au niveau sectoriel, les interventions de la Banque se fondent sur les différentes orientations et politiques sectorielles du Bénin. Par ailleurs, les consultations menées auprès de diverses parties prenantes, notamment le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement ont confirmé que les piliers stratégiques de la Banque sont demeurés pertinents au regard des besoins, des défis de développement et des priorités du pays sur la période d'évaluation. Les actions répondent aux besoins des groupes cibles de manière satisfaisante car la très grande majorité des projets a été conçue selon une approche participative.

Enfin, les interventions de la Banque étaient aussi très pertinentes relativement aux politiques et stratégies de la Banque au niveau institutionnel.

Cohérence

L'évaluation a jugé satisfaisante la cohérence du portefeuille d'activités de la Banque au Bénin entre 2012 et 2021. Cependant, la coordination entre les interventions au titre des différents secteurs n'a vraiment été effective qu'entre les secteurs de l'énergie et de la gouvernance, du fait de l'intégration d'une forte dimension « énergie » dans les programmes d'appuis budgétaires.

Toutefois, malgré l'importance accordée au développement du secteur privé, tant par le Gouvernement du Bénin que par la BAD elle-même dans le DSP 2017–2021, la Banque n'a réalisé aucune opération liée au secteur privé. Des initiatives ont toutefois été prises (études, appui à la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adéquat) qui devraient se concrétiser dans le prochain DSP. Le Bénin dispose à présent d'un arsenal de stratégies, de politiques et de plans d'action dans le domaine de l'appui au secteur privé d'assez bonne facture. La priorité est d'appuyer leur mise en œuvre effective et de veiller au déploiement de systèmes de suivi et d'évaluation relativement solides.

En termes de coordination interne à chacun des secteurs concernés, on note une bonne continuité entre les programmes qui témoigne de la cohérence des initiatives actuelles et passées de la BAD. À titre d'exemple, dans le secteur de l'énergie, le Projet de restructuration et d'extension du système de répartition et de distribution (PRESREDI) de la Societé béninoise d'énérgie électrique (SBEE) fait suite à plusieurs projets d'électrification rurale financés par la Banque depuis la fin des années 1990 (deux projets d'électrification rurale ont été financés par la BAD sur la période 2006–2011). La coordination des interventions entre secteurs a eu lieu principalement entre les secteurs de la gouvernance et de l'énergie, au vu de la forte complémentarité entre la phase I du Programme d'appui budgétaire au secteur de l'énergie au Bénin (PASEBE I) et le volet « énergie » du Programme d'appui à la compétitivité économique du Bénin (PACEB). En ce qui concerne les autres secteurs, malgré les synergies existantes, la coordination a été insuffisante du fait de la dispersion des thèmes abordés et du cloisonnement entre les partenaires de mise en œuvre.

Efficacité

Les jugements sur l'efficacité des projets sont principalement fondés sur les produits et les effets obtenus par 21 projets clôturés ou suffisamment avancés, soit neuf projets approuvés avant 2012, 9/11 projets approuvés au cours du DSP 2012–2016 et seulement 3/11 projets approuvés au cours du DSP 2017–2021. Ces résultats ne sont donc pas comparables avec ceux des rapports d'achèvements des deux DSP sous revue.

Globalement, l'intervention de la Banque sur la période 2012–2021 a permis de renforcer de façon satisfaisante les infrastructures au Bénin. En effet, **l'efficacité des secteurs des transports et de l'eau-assainissement a été jugée satisfaisante, en revanche celle des interventions du secteur de l'énergie a été jugée partiellement insatisfaisante.**

Dans le secteur des transports, 100 % des aménagements routiers prévus dans le cadre des projets clôturés ou en voie d'achèvement ont été réalisés. On compte notamment la route Lomé-Cotonou (77,5 km de route, l'éclairage et drainage sur 18,75 km), le tronçon N'dali-Nikki-Frontière du Nigéria (77 km), et les voies de la traversée urbaine de Parakou (16,80 km). Ces routes ont contribué à l'amélioration de la circulation des personnes et des biens. Par exemple, la réalisation de la route N'dali-Nikki-Frontière du Nigéria a réduit le temps de transport sur le corridor de 5h30 en 2009 à 3h00 en 2013 (l'objectif initial était de 3h pour 2013) puis à 1h00 en 2015. Le volume des échanges avec le Niger, le Nigéria et le Burkina Faso transitant par le port de Cotonou est passé de 2,85 à 4,44 millions de tonnes entre 2009 et 2013 (soit 146 % de la cible).

L'efficacité du secteur de l'énergie est jugée partiellement insatisfaisante, principalement du fait des retards importants enregistrés par les projets en cours (Projet d'électrification rurale (PERU) et Projet de restructuration et d'extension du système de répartition et de distribution de la SBEE (PRESREDI)) dont les produits escomptés n'ont pas encore été réalisés. Toutefois des résultats importants ont été atteints même s'ils ne sont pas toujours à la hauteur des cibles. Par exemple, le PACEB a permis de : i) porter la capacité de production à 59,2 % du niveau de la production cible, fixée à 354 MW en 2019 ; ii) résorber le déficit de puissance qui était monté à 90 MW en 2016, atteignant ainsi en 2017 100 % de la cible ; et iii) accroître la puissance de réserve portée à 170 MW en 2018, alors que la cible était de 60 MW. Grâce au Projet régional d'interconnexion électrique Ghana-Togo-Bénin, les importations d'électricité du Ghana ont augmenté entre 2007 et 2020, passant de 20 MW à 60 MW, mais bien en deçà de la cible de 755 MW.

L'efficacité des projets du portefeuille Eau et assainissement est jugée satisfaisante car un nombre important de réalisations physiques ont été effectuées et des effets obtenus en termes d'eau et d'assainissement, de maîtrise d'ouvrage et de gestion des boues de vidange. Le Programme d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural (PAEPA) et le Projet d'appui à la décentralisation des services d'eau potable hygiène et assainissement de l'Atacora-Donga (LEauCal) ont, dans la plupart des cas, atteint voire dépassé les valeurs cibles de leurs produits et effets respectifs contrairement au Projet d'amélioration de la gestion des boues de vidange du Grand-Nokoué (PAGBVGN) qui n'a généré qu'une partie des produits (36 %) et effets escomptés. Cependant le PAGBVGN ne représente que 2,5 % du montant alloué aux projets achevés. À titre d'exemple, le projet PAEPA a permis d'enregistrer des taux d'accès à l'eau potable chez les populations rurales dans les départements du Zou et de l'Atlantique respectivement de quelque 80,4 % et 52,3 % pour l'un et l'autre en 2011 contre des cibles de 32 % et 40 %.

D'une manière générale, une partie des effets liée aux infrastructures n'est pas obtenue du fait d'une insuffisante attention aux activités relatives aux aspects socio-organisationnels et de renforcement des capacités liés à la gestion des infrastructures annexes, de mise en œuvre des infrastructures et d'un manque de temps pour capitaliser sur les effets obtenus.

Dans le secteur de l'agriculture, les projets clôturés ou bien avancés atteignent globalement des niveaux satisfaisants de réalisation de leurs produits tangibles (infrastructures, équipements…), plus de 80 % des cibles ont été atteints selon leurs rapports sur l'état d'exécution et des résultats (EER) respectifs. Ces infrastructures ont permis d'augmenter de façon satisfaisante les capacités de production et d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. Par exemple, selon l'EER 2020 du Projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé (PAIA-VO), la production maraîchère est passée de 24 000 tonnes en 2013 à 32 600 tonnes en 2019 (101,67 % de la cible), la production vivrière est passé de 70 100 tonnes en 2013 à 77 992 tonnes en 2019 (35 % de la cible), les revenus des femmes des jardins de 62 000 FCFA* en 2013 à 383 000 FCFA en 2019, les revenus de producteurs rizicoles étaient évalués à 232 848 FCFA (235 % de la cible) etc. Toutefois, les résultats touchant au développement de l'entrepreneuriat et à l'installation des femmes et des jeunes restent insuffisants.

L'efficacité des interventions de la Banque dans le domaine de la gouvernance est jugée satisfaisante (plus de 80 % de reformes ont été réalisées). Les actions de la Banque ont permis de renforcer la gestion des finances publiques, la passation de marchés publics, le climat des affaires et les politiques de soutien au développement du secteur privé. Plus spécifiquement, le Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF) a favorisé l'adoption du projet de loi portant Code des Douanes, l'émission d'un Identifiant Fiscal Unique aux postes frontaliers, la création d'une brigade mixte de contrôle impôts/douanes en février 2013, la réalisation de l'interconnexion des unités douanières, la centralisation du logiciel SYDONIA++ et la poursuite de la mise en œuvre du programme de vérification des exportations. Ces réformes ont contribué à l'accroissement les recettes du Bénin, qui proviennent en grande partie de l'augmentation de 75 % des impôts directs (de 350 à 620 milliards FCFA entre 2016 et 2020) et au maintien des recettes douanières à un niveau du plafond de 370 milliards FCA atteint en 2013 malgré la fermeture de la frontière avec le Nigéria. Néanmoins, certaines faiblesses et points d'attention demeurent : i) la discipline pour l'élaboration de rapports réguliers sur les projets d'appui budgétaire ; ii) une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels du secteur ; et iii) l'adoption du décret instaurant une redevance de régulation pour le financement durable de l'Autorité de régulation de l'électricité (ARE) afin de lui assurer une pleine autonomie dans ses missions.

Efficience

Malgré une analyse coût-bénéfice jugée satisfaisante, **l'efficience des interventions de la BAD au Bénin sur la période 2012–2021 est jugée partiellement insatisfaisante** en raison des retards de mise en œuvre des projets dus entre autres aux retards au démarrage, la non-maitrise et la lourdeur des procédures de passation des marchés et à la faible capacité des cellules d'exécution de projets et dans une moindre mesure à l'impact de la Covid-19.

L'évaluation relève que dans les différents secteurs, les analyses coûts-bénéfices sont jugée satisfaisantes, voire très satisfaisantes, car la rentabilité économique est supérieure au coût d'opportunité du capital.

Le respect du calendrier constitue la grande faiblesse du portefeuille de la Banque au Bénin sur la période d'intervention. Des retards significatifs (deux ans environs pour les secteurs des transports et de l'énergie par exemple) portant parfois sur plusieurs années, ont été relevés pour la grande majorité des projets et pour l'ensemble des secteurs. Les retards se produisent tout au long du cycle des projets, mais la période de démarrage est particulièrement plus sensible. Sans négliger l'effet de la crise de la Covid-19, les retards s'expliquent quasi systématiquement par la faible qualité à l'entrée des projets notamment (i) les

* 1 franc CFA (FCFA) = 0.00173 dollars des États-Unis (USD) en décembre 2021

retards dans l'opérationnalisation des équipes de gestion de projets, (ii) la non-disponibilité de certains outils de gestion au début des projets, et (iii) la non-sécurisation foncière et la libération des emprises des lieux d'implantation de certaines infrastructures au moment de démarrer des travaux. Les difficultés de mobilisation de la contrepartie nationale dans les délais requis, et les faibles capacités techniques et/ou financières de certaines entreprises adjudicataires des travaux sont également source de lenteur dans l'exécution des projets, et parfois même de résiliation de contrat.

Durabilité

Bien que leur solidité technique et leur durabilité au niveau des partenariats, de la rentabilité des activités, ou de l'impact environnemental soient jugés satisfaisants, l'entretien et le fonctionnement durable des infrastructures et des équipements financés par la BAD ne sont pas garantis. **L'évaluation a relevé que la durabilité est jugée satisfaisante pour le secteur de l'eau et l'assainissement et le secteur de la gouvernance, alors qu'elle est insatisfaisante pour le secteur des transports et partiellement insatisfaisante pour les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.** Cette faible durabilité est liée principalement aux retards importants qui affectent négativement l'efficacité et la durabilité. En effet, les retards pèsent sur le déroulement des activités d'ordre socio-organisationnel et institutionnel et compromettent la réalisation des extrants et porte préjudice à l'efficacité et/ou à la durabilité des projets.

Questions transversales

Outre les aspects environnementaux abordés ci-haut, l'évaluation a analysé la dimension de genre et l'inclusion sociale dans ces projets. La Banque intègre transversalement la thématique genre dans toutes ses stratégies et interventions au Bénin, mais elle ne dispose pas d'approche globale clairement définie avec des priorités en matière de lutte contre les inégalités de genre. Il en résulte une prise en compte insuffisante de la dimension genre dans les interventions. Toutefois, une étude réalisée en 2021 sur le profil genre incluant l'impact de la Covid-19 sur les femmes et les jeunes filles au Bénin a analysé tous les domaines d'intervention de la BAD sous l'angle de genre et sa mise en œuvre devrait combler les insuffisances en la matière.

Les stratégies de la BAD au Bénin tiennent compte des enjeux d'inclusivité de façon satisfaisante. L'inclusivité dans les stratégies pays de la BAD au Bénin est mise en avant dans le cadre du pilier consacré à l'agriculture. Les deux DSP visent des zones défavorisées sur le plan économique et social, mais dotées d'un potentiel agricole important. En soutenant le développement des chaînes de valeurs agricoles, en augmentant de 81 % les revenus annuels des exploitations vivrières et des entrepreneurs, en assurant la formation de 456 jeunes sur les 550 ciblés dans le cadre du Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVIRE-ABC), et en renforçant les liens entre les zones de production et les marchés, la Banque offre son assistance pour réduire les disparités régionales et sociales. Cependant aucune donnée probante ne nous permet de mesurer la réalisation de cet objectif.

Performance de la Banque : coordination, dialogue et gestion axée sur les résultats

Le DSP 2012–2016 proposait de lancer le dialogue sur l'intégration régionale et la transition vers l'économie verte. Ce dialogue n'a toutefois pas été effectif. En pratique, les équipes de la BAD ont trop peu de temps à dédier au dialogue politique. L'ouverture du Bureau pays de la BAD au Bénin en février 2017 a instauré une relation de proximité et renforcé le dialogue politique avec les autorités nationales, mais ces échanges demeurent encore beaucoup trop limités. Par ailleurs, le Bureau pays ne s'est pas toujours vu affecter l'ensemble des experts sectoriels dédiés. C'était notamment le cas pour le secteur du transport avant novembre 2021 et c'est encore le cas pour celui de l'énergie actuellement.

Durant la période d'évaluation 2012–2021, dans le cadre des programmes indicatifs des deux DSP, 11 travaux analytiques, de conseil et d'assistance technique (AT) ont été prévus. Au sens large, en intégrant les études réalisées, mais qui n'ont pas été explicitement programmées, le taux de réalisation global atteint 100 %. Très peu d'études ont été menées en vue d'une réflexion élargie sur un secteur donné qui puisse guider le dialogue politique et la réflexion sur les stratégies nationales.

Malgré l'existence de processus dédiés qui ont été bel et bien exécutés, l'évaluation a montré que les DSP souffraient d'un manque d'attention aux liens entre les piliers d'intervention et la contribution attendue aux objectifs de développement. En effet, la contribution aux objectifs de développement se limite à une appréciation qualitative sans qu'il y ait d'approfondissement du lien explicite entre les produits escomptés dans les domaines prioritaires et sans chercher à quantifier leur contribution aux objectifs de développement. Le cadre de résultats qui est joint aux DSP souffre des mêmes limites. Enfin, le suivi-évaluation est généralement trop centré sur les réalisations physiques et pâtit d'un manque d'analyse critique des dimensions moins tangibles de l'appui (renforcement des capacités, système de gestion et de maintenance) notamment d'un point de vue qualitatif. Il n'analyse pas non plus les processus et les approches de mise en œuvre des actions, notamment du point de vue de leur efficacité et de leur efficience.

L'harmonisation des interventions avec les autres bailleurs de fonds est jugée satisfaisante. Malgré la mise en avant de certains mécanismes de dialogue avec le Gouvernement béninois ou de coordination entre les partenaires techniques et financiers (PTF) ceux-ci évoluent régulièrement dans le temps, sont souvent peu fonctionnels et dépendent notoirement des secteurs. C'est le cas pour les secteurs de la gouvernance, de l'énergie, de l'agriculture, et de l'eau et l'assainissement. Récemment, le Gouvernement a cherché à améliorer la coordination par la création du Bureau d'analyse et d'investigation de la Présidence de la République. Enfin, la mise en place du Bureau pays a renforcé la collaboration entre les PTF.

Recommandations

Les constats découlant de l'évaluation permettent de formuler les 5 recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Améliorer la durabilité des résultats des interventions de la Banque. La Banque devrait appuyer la mise en place de systèmes de gestion et de maintenance pour les infrastructures, les équipements et les services développés par les projets.

Recommandation 2 : Renforcer la gestion axée sur les résultats de développement. Les actions suivantes pourraient être envisagées à cet effet :

- Améliorer dans le DSP le lien entre les objectifs de développement visés et le cadre de résultats pour en faire un instrument de pilotage et de dialogue politique ;
- Mieux suivre et évaluer les produits, les résultats et les impacts pour aider à la coordination des projets par le biais d'un dialogue soutenu avec les autres parties prenantes ;
- Mettre en place un planning d'exécution réaliste, qui sert au pilotage des interventions ; préparer une ligne de base et un dispositif de suivi-évaluation.

Recommandation 3 : Améliorer la qualité à l'entrée des opérations. Les besoins en matière de renforcement des capacités (notamment dans le domaine de la passation des marchés et le reporting) et de consolidation des institutions pourraient être évalués avant que les investissements ne soient entrepris. Il pourrait s'agir de :

- S'assurer de la disponibilité et de la qualité des études de faisabilité devant servir à la préparation des projets ;
- Garantir la sécurisation du foncier, notamment en associant les bénéficiaires ainsi que les institutions locales en charge de la question foncière à l'identification des sites de mise en œuvre du projet ;

- S'assurer de la mobilisation de la contrepartie nationale par l'État béninois.

Recommandation 4 : Renforcer la capacité de la Banque à mener un dialogue de politique permanent. La Banque devrait se donner les moyens de développer un dialogue politique et de le soutenir par des études analytiques dans les domaines pertinents pour la coopération avec le Bénin, notamment en capitalisant sur sa position de bailleur de fonds principal dans certains secteurs et sur l'existence d'un bureau pays. Les points suivants méritent d'être attentivement examinés par la Banque :

- Développer un portefeuille d'études analytiques cohérent et complémentaire en appui au dialogue politique ;
- Cibler les domaines dans lesquels la Banque dispose d'une réelle valeur ajoutée et d'une forte compétence, et capitaliser sur les acquis des programmes précédents ;
- Prévoir et dédier des ressources ciblées au dialogue politique.

Recommandation 5 : Renforcer l'appui au développement du secteur privé et des partenariats public-privé. La Banque pourrait notamment :

- Poursuivre le travail d'analyse des conditions de développement du secteur privé et aider le Gouvernement à lever les obstacles au développement du secteur privé. ■



IDEV

Évaluation indépendante du développement
Banque africaine de développement

Une **évaluation de stratégie pays** IDEV

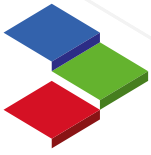


À propos de cette évaluation

Ce rapport résume les conclusions d'une évaluation indépendante de la stratégie et du programme pays du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD ou « la Banque ») au Bénin sur la période 2012–2021. Elle couvre deux Documents de Stratégie Pays (DSP), comprenant 31 projets approuvés, dont neuf projets approuvés avant 2012 mais achevés pendant la période sous revue, pour un montant total de 980.08 millions d'USD. Le portefeuille couvre le secteur des infrastructures (transport - 39 % des agréments, énergie - 19 %, et eau et assainissement - 13 %), ainsi que les secteurs agricole (19 %) et gouvernance (10 %). L'objectif principal de l'évaluation était d'analyser la performance des opérations de la Banque au Bénin, leurs contributions aux résultats nationaux en matière de développement, et de tirer des enseignements qui éclaireront et amélioreront la conception du prochain DSP de la BAD pour le Bénin (2022–2026).

L'évaluation a conclu que les interventions de la BAD étaient alignées sur les défis et les priorités de développement du pays ainsi que sur ceux de la Banque au niveau institutionnel. Cependant, la coordination entre les interventions n'a été effective qu'entre les secteurs de l'énergie et de la gouvernance. L'efficacité de l'appui de la BAD a été jugée satisfaisante pour les opérations des secteurs du transport, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture et de la gouvernance, mais partiellement insatisfaisante pour le secteur de l'énergie. Alors que l'efficience du programme a été jugée partiellement insatisfaisante pour tous les secteurs, il existe des disparités de performance entre les secteurs en ce qui concerne la durabilité. Les interventions de la Banque n'ont pas atteint les résultats escomptés en raison de graves retards de mise en œuvre et d'autres facteurs limitatifs tels que les problèmes de capacité institutionnelle du Bénin, les retards dans le financement de la contrepartie nationale et la pandémie de COVID-19, dans une moindre mesure.

L'évaluation a recommandé à la Banque d'améliorer la durabilité des résultats des interventions de la Banque, de renforcer la gestion axée sur les résultats de développement, d'améliorer la qualité à l'entrée des opérations, de renforcer la capacité de la Banque à mener un dialogue de politique et de renforcer l'appui au développement du secteur privé et des partenariats public-privé.



IDEV

Évaluation indépendante du développement
Banque africaine de développement

Groupe de la Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387, Abidjan 01 Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 20 26 28 41
Courriel : idevhelpdesk@afdb.org

idev.afdb.org

Conception et mise en pages : CRÉON • www.creondesign.net